

FLORE

EN RHÔNE-ALPES



FLORA N°7
NOVEMBRE 2016

ÉDITO

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

La présente lettre d'information retrace les actions du PIFH sur la période septembre 2015 - octobre 2016.

Il y a trois ans, la plateforme web du PIFH devenait accessible à tous. Ces trois années d'utilisation sont l'occasion de faire un premier bilan concernant le réseau du PIFH, les données et l'outil web.

Au-delà de la mutualisation des données sur la flore, le PIFH a continué de jouer son rôle d'animateur de projets régionaux. Ainsi, le référentiel et la Liste rouge des végétations de Rhône-Alpes ont été mis en ligne récemment et le travail sur la stratégie de conservation de la flore rhônalpine a pu se poursuivre.

Lettre d'information partenariale du Pôle d'information flore-habitats



Conservatoire Botanique National



A L P I N

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL

RÉSEAU DU PIFH

ADHÉRENTS

En octobre 2016, le réseau du Pôle d'information flore-habitats compte 62 adhérents. Il s'agrandit encore même si le rythme est moins soutenu que les années précédentes. Une trentaine de structures rhônalpines supplémentaires sont identifiées pour rejoindre ce réseau.

Les sept Parcs naturels régionaux rhônalpins sont désormais adhérents au PIFH. La liste complète des adhérents est accessible [ici](#).

SESSIONS DE PRÉSENTATION DU PIFH

Depuis la mise en ligne de la plateforme web du PIFH en 2013, des sessions de présentation de l'outil sont organisées. Elles sont l'occasion de présenter en détail la plateforme et d'échanger avec les partenaires du PIFH sur les améliorations à apporter. Le plus souvent, ces sessions sont organisées au niveau départemental. Des présentations de ce type auront lieu dès 2017 sur le territoire auvergnat dans le cadre de l'étude de préfiguration de l'élargissement du PIFH à l'Auvergne qui sera conduite.

ADHÉRENTS AU PÔLE

STRUCTURES NOUVELLEMENT ADHÉRENTES (ADHÉSIONS ENTRE OCTOBRE 2015 ET OCTOBRE 2016)

Parc naturel régional des Baronnies provençales

Direction départementale des territoires de l'Isère

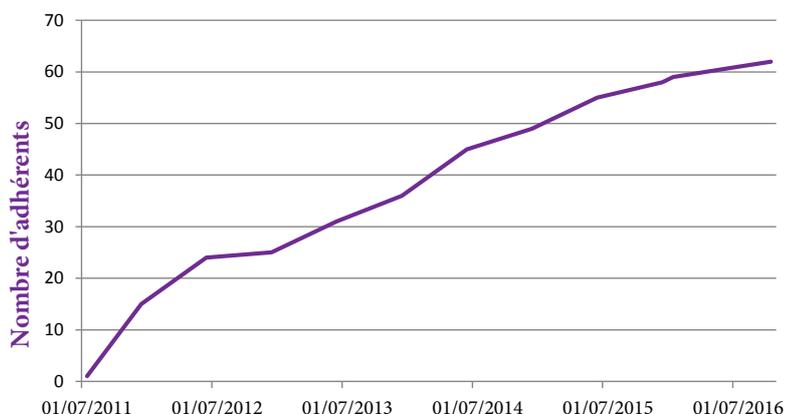
Parc naturel régional du Massif des Bauges

Syndicat du bassin versant de la Reyssouze

ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans

Evolution du nombre d'adhérents



PRÉSENTATION DU PIFH ET DE SA PLATEFORME

Département Présentations effectuées

Ain	Rencontre départementale co-organisée par le CD01 et le PIFH le 26/01/2015
Ardèche	Rencontre des adhérents du PIFH (accueillis par le CD07, organisée par le PIFH) le 24/04/2014. Rencontre départementale (présentation commune PIFH et Pôle gestion, organisée par le CD07) le 25/11/2014.
Drôme	Rencontre départementale co-organisée par le CD26 et le PIFH, le 12/10/2015
Isère	Rencontre départementale organisée par le CD38, le 30/04/2014
Loire	Présentation du PIFH lors de la conférence des acteurs de la Loire (organisée par le CD42) le 14/03/2013 et présentation du PIFH lors de la rencontre des acteurs N2000 de la Loire (organisée par la DDT42) le 11/04/2014
Rhône	Rencontre départementale co-organisée par le CD69 et le PIFH, le 07/10/2016
Savoie	Présentation du PIFH uniquement en interne au CD73, le 28/02/2014. Rencontre départementale en cours d'organisation.
Haute-Savoie	Rencontre groupée, organisée par la Communauté de communes du Genevois, le 20/03/2014

TÉMOIGNAGE : UN GUIDE D'UTILISATION DU PIFH À DESTINATION DES AGENTS ONF

L'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts publiques est un travail de fond qui concerne l'ensemble du personnel et des activités de l'ONF. L'un des axes de progrès consiste à améliorer la mise à disposition des données sur la présence d'espèces à enjeux. L'ONF a mis en place en interne une Base de Données Naturalistes (BDN), accessible à tout le personnel, qui est alimentée par des observations réalisées en interne, et par des échanges de données avec l'externe. Ainsi pour la flore, les données de l'ONF relevées dans la BDN alimentent le PIFH, et inversement une partie des données du PIFH sont intégrées à la BDN.

Ces échanges de données se font toutefois à des échéances au mieux annuelles. Il existe donc un risque que des observations récentes d'espèces à enjeux connues dans le PIFH ne soient pas prises en compte par les forestiers. Le risque est particulièrement identifié pour les projets de création de desserte forestière. Nous avons donc réalisé un mode d'emploi simplifié du PIFH, en lien avec la chargée de mission du PIFH, qui pointe directement sur les fonctionnalités utiles à un chef de projet. Il a été diffusé à l'été 2016 aux collaborateurs qui sont des utilisateurs potentiels, et des actions de sensibilisation seront menées cet hiver auprès d'eux à l'occasion de différentes réunions.

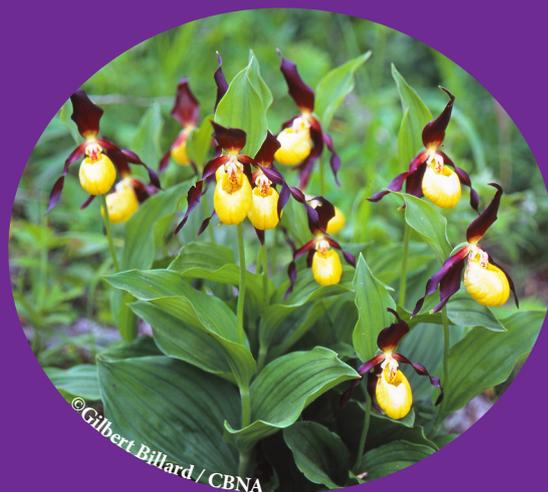
Cette démarche s'intègre dans un plan d'action plus global pour améliorer l'insertion environnementale des dessertes forestières.

Fabrice Coq, ONF



RÉSEAU DU PIFH

Les partenaires ont la possibilité de solliciter la chargée de mission du PIFH pour des présentations du PIFH au cours de réunions qui regroupent des utilisateurs potentiels de l'outil. Par exemple, le PIFH a été présenté en 2016 au cours d'une session d'échanges sur les espèces exotiques envahissantes organisée par le Conseil départemental de Savoie. En décembre 2016, le PIFH sera présenté lors de la réunion du réseau environnement de l'ONF Savoie.



ÉCHANGES DE DONNÉES

En février 2016, les données du Pôle ont été mises à jour. La plateforme diffuse désormais 4,7 millions d'informations relatives aux trachéophytes (flore vasculaire) et 19 701 données relatives aux bryophytes. Les données de bryophytes ne concernent pour l'instant que le territoire du CBNA (Ain, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), les données du CBN Massif central seront bientôt intégrées (départements de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône) dans le cadre du prochain changement de référentiel taxonomique (Taxref v9).



©Thomas Legrand/CBNA

CONVENTIONS TEMPORAIRES

Les conventions temporaires permettent aux structures non adhérentes du PIFH (bureaux d'études commandités par une autorité publique, structure ne souhaitant pas adhérer) d'accéder aux données précises du PIFH pour les besoins d'une étude qu'elles réalisent.

	2014	2015	2016 (janvier à octobre)
Nombre de conventions temporaires établies	45	70	82
Nombre de structures concernées	27	19	24

FRÉQUENTATION DU SITE WEB

Depuis mi-2014, un suivi de la fréquentation de la plateforme web est réalisé. On constate entre 2015 et 2016 une augmentation du nombre moyen de visiteurs par mois et une augmentation du nombre de pages consultées.

Informations suivies	2015	2016 (janvier à octobre)
Nombre de visites	26 571	19 925
Nombre de pages vues	321 618	444 325
Nombre moyen de visiteurs par mois	714	915
Nombre moyen de visites par mois	2 214	1 992
Maximum de visiteurs	Mai (1 130 visiteurs)	Octobre (1 317 visiteurs)
Maximum de visites	Juin (3 381 visites)	Janvier (2 710 visites)

« Plateforme web : plus de 900 utilisateurs par mois »

DONNÉES MUTUALISÉES AU SEIN DU PIFH

PARTENAIRES AYANT TRANSMIS DES DONNÉES AU PIFH EN 2015 ET 2016

	Organismes	Nombre de données mutualisées	
Signataires de la Charte	Département de la Loire	48	
	Association Connaissance de la Flore du Jura	245	
	CEN Rhône-Alpes	344	
	Conservatoire et jardin botaniques de Genève	1 266	
	FMBDS	67 791	
	FRAPNA Ardèche	5 227	
	FRAPNA Loire	348	
	FRAPNA Rhône	14	
	LPO Rhône-Alpes	37	
	Muséum de Grenoble	795	
	ONCFS	1	
	ONF	2	
	Adhérents au PIFH	Parc national des Ecrins	9 887
		Parc national de la Vanoise	11 899
		Parc naturel régional de Chartreuse	294
		Parc naturel régional du Pilat	153
		Parc naturel régional du Vercors	668
Société botanique d'Ardèche		2	
Société botanique de la Drôme		36	
Société française d'Orchidophilie		31 892	
Syndicat intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs affluents		1 823	
Syndicat Mixte d'aménagement des Gorges de la Loire		30	
Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère		8 165	
Syndicat mixte des Monts de la Madeleine		25	
Syndicat mixte des rivières du Sorin et de ses affluents		2 476	
Partenaires ayant passé des conventions temporaires avec le PIFH		ACER Campestre	102
		ASCONIT Consultants	1 734
	BIOTOPE	193	
	Bureau d'études N+P	16	
	CESAME Environnement	3 281	
	Ecosphère	667	
	ECOTOPE flore-faune	1	
	ÉVINERUDE	497	
	HYSOPE Environnement	244	
	Mosaïque environnement	1 391	
	Naturalia Environnement	2 904	
	Oxalis Scop	1 291	
	SAGE Environnement	162	
SETIS environnement	2 332		

ÉCHANGES DE DONNÉES

Lorsqu'ils adhèrent ou établissent des conventions temporaires avec le PIFH, les partenaires s'engagent à mutualiser au sein du PIFH leurs propres données. Ainsi, en 2015 et 2016, 158 284 informations floristiques ont été transmises aux CBN alpin et du Massif central pour intégration dans la base du PIFH après mise au format et validation des données. Les CBN travaillent actuellement à la mise en place d'un outil de validation semi-automatisé qui permettra de réduire les délais entre la réception des données et leur mise en ligne sur la plateforme web.

« Plus de 158 000 données mutualisées au sein du PIFH en 2015 et 2016 »



© Thomas Legland/CBNA

FOCUS SUR...

LA STRATÉGIE DE CONSERVATION DE LA FLORE DE RHÔNE-ALPES

En 2013, un groupe de travail a été constitué afin de définir une stratégie de conservation de la flore rhônalpine. Comme suite à l'élaboration de la Liste rouge de la flore vasculaire, la Région et la DREAL Rhône-Alpes avaient souhaité disposer d'une stratégie permettant de connaître les actions de conservation existantes et de définir des priorités d'actions. Depuis, les CBN alpin et du Massif central, en lien avec le groupe d'experts, ont travaillé à l'élaboration d'une méthodologie de priorisation des espèces et de typification des actions. Les résultats de cette démarche ont été présentés le 3 mai 2016 au groupe de travail. Un bilan des actions menées ou en cours est actuellement réalisé par les CBN, en lien avec les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre d'actions de conservation.



© Gilles Pachet / CBNA

PRIORISATION DES TAXONS

Le premier volet de la stratégie de conservation concerne la priorisation des taxons, basée sur le croisement d'un indice de menace et d'un indice de responsabilité, appliqué à l'échelle régionale. Cette méthode est complétée par une déclinaison au niveau départemental afin de prendre en compte la rareté locale du taxon.

Nombre de taxons prioritaires en Rhône-Alpes et par département

Rhône-Alpes	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
210	103	192	153	172	100	78	161	108

TYPIFICATION DES ACTIONS

Un des objectifs de la stratégie de conservation est de mettre en place des actions pertinentes et dimensionnées en s'appuyant sur le réseau d'acteurs. A partir de la liste d'espèces prioritaires, il convient de faire un bilan des connaissances et des actions déjà menées ou en cours sur ces espèces. A partir de ce bilan de connaissances, en fonction des caractéristiques des populations étudiées, il est nécessaire de décider si des actions sont nécessaires et lesquelles. Pour cela, les CBN ont proposé un arbre décisionnel, il a été discuté lors du dernier groupe de travail et sera finalisé d'ici peu suite aux échanges qui ont eu lieu.



© Jean-Charles Villaret / CBNA

TÉMOIGNAGE : DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE À L'ÉCHELLE D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL

La stratégie pourra être appliquée à différentes échelles et déclinée localement. Le Parc naturel de Chartreuse a sollicité le CBNA pour intégrer cette démarche dans sa stratégie « biodiversité ».

« Avec près de la moitié des espèces de mammifères et d'oiseaux de France et plus de 2000 espèces, soit le tiers des espèces végétales de France, le Parc de Chartreuse présente une belle richesse faunistique et floristique malgré un petit territoire.

Depuis plusieurs années, le Parc de Chartreuse porte des actions en faveur de la biodiversité. Le nombre d'espèces d'intérêt patrimonial étant important, il est parfois complexe de hiérarchiser les priorités d'action.

Parallèlement à la révision de sa charte, le Parc a sollicité l'expertise du CBNA et de la LPO, afin qu'ils définissent un document cadre :

- ✿ établissant un bilan des connaissances naturalistes ;
- ✿ définissant et priorisant les enjeux et les objectifs d'amélioration des connaissances ou de conservation ;

Cette stratégie « biodiversité », qui est une déclinaison des réflexions menées au niveau régional, permettra d'apporter des éléments techniques aux élus du Parc et ainsi de prioriser plus objectivement les objectifs et actions concernant l'axe « biodiversité » de sa prochaine charte.»

Paul Boudin et Marion Frachisse,
PNR de Chartreuse



FOCUS SUR...

LA LISTE ROUGE DES VÉGÉTATIONS DE RHÔNE-ALPES

UN TRAVAIL CONCERTÉ

Pour élaborer le référentiel et la Liste rouge des végétations de Rhône-Alpes, les CBN alpin et du Massif central ont travaillé de concert avec un groupe régional d'experts réunis à plusieurs reprises :

- 2011 : première réunion du groupe de travail «habitats et végétations». Présentation de la démarche de travail et des premiers éléments méthodologiques ;
- 2012 : présentation détaillée de la méthodologie, échanges avec le groupe ;
- 2016 : présentation des résultats (référentiel et Liste rouge).

Par ailleurs, la méthodologie élaborée par les CBN a fait l'objet d'une présentation lors du Séminaire « Gestion et conservation de la biodiversité » qui s'est déroulé à Dax, du 3 au 7 juin 2014 (Actes publiés en 2016 : *Botanique* n°1, Actes du Séminaire international – Gestion et conservation de la Biodiversité VIII, 69-77).

Le résultat de ce travail est téléchargeable sur le [site du PIFH](#).

« 35 % DES UNITÉS DE VÉGÉTATION ÉVALUÉES SONT MENACÉES OU QUASI MENACÉES »

Les Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, en lien avec un groupe régional d'experts ont publié en septembre 2016 le Référentiel et la Liste rouge des végétations de Rhône-Alpes (travail financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes). Le référentiel sera amené à évoluer régulièrement au regard de la connaissance.

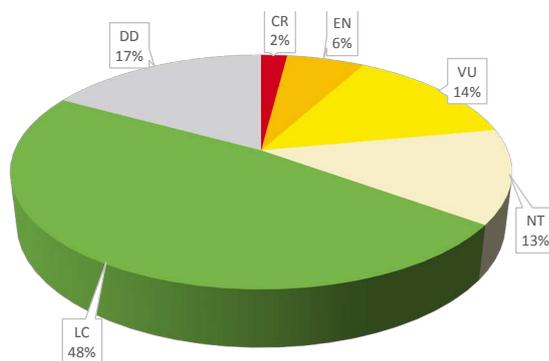
Le référentiel des végétations de Rhône-Alpes a été élaboré à partir de trois sources d'information :

- la bibliographie phytosociologique ;
- le traitement statistique des relevés de végétation ;
- les typologies locales de végétation.

Au total, le référentiel comporte 961 unités élémentaires.

La Liste rouge des végétations a pour objectif d'évaluer les groupements végétaux vis-à-vis des risques de disparition, des menaces, de leur rareté ou de leur déclin.

Le travail d'évaluation a permis de mettre en évidence 325 groupements végétaux menacés ou quasi menacés soit 35 % des végétations évaluées.



- CR** En danger critique d'extinction
- EN** En danger
- VU** Vulnérable
- NT** Quasi menacé
- LC** Préoccupation mineure
- DD** Données insuffisantes



© Stéphanie Huc / CBNMA



© Francis Kessler / CBNMC

LA SUITE

Plusieurs actions seront à mener fin 2016 et début 2017 :

- poursuivre les échanges de données au sein du réseau ;
- dans le contexte de fusion des régions, initier une étude de préfiguration de l'élargissement du PIFH à l'Auvergne ;
- permettre aux utilisateurs du PIFH un accès direct vers les fonds documentaires des CBN ;
- mettre à jour le référentiel du PIFH (de TAXREF v7 à TAXREF v9) et mettre à jour les données ;
- organiser un comité de suivi spécifique pour présenter la stratégie de conservation de la flore ;
- mettre en ligne et faire connaître le nouvel outil de saisie en ligne.

PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

148 rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 04 79 26 65 75

P 06 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

www.pifh.fr

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de l'animation du Pôle d'information flore-habitats confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central par la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Directeurs de la publication : Vincent Létoublon et Bertrand Liénard • Rédactrice en chef : Ornella Kristo • Date de parution : novembre 2016.



Les huit Départements de Rhône-Alpes sont signataires de la Charte et membres du comité de pilotage du Pôle d'information flore-habitats. Ils concourent à la récolte des données en cofinçant les CBN.

